



DRH
Case postale 3925
1211 Genève 3

Monsieur
Olivier Baud
Société pédagogique genevoise
Boulevard Georges-Favon 14
Case postale 5434
1211 Genève 11

N/réf. : MPF/vvu
V/réf. :

Genève, le 4 mars 2009

Concerne : Entretiens d'évaluation et de développement pour les membres du corps enseignant - poursuite de la phase test en 2008-2009

Monsieur le Président de la Société pédagogique genevoise,
Cher Monsieur,

Votre courrier du 23 février 2009 a retenu toute mon attention et je vous propose en retour les éléments de clarification que vous sollicitez, en complément au courrier que la directrice générale de l'enseignement primaire, Mme Danièle Jeanrenaud Dokic, vous a adressé le 20 février dernier.

Les directrices et directeurs de l'enseignement primaire ont reçu une formation à la conduite d'entretiens d'évaluation des enseignants à deux occasions : dans le cadre de la formation de directeur d'établissement scolaire, puis dans le cadre du séminaire organisé par l'Office du personnel de l'Etat. Le dernier séminaire organisé par l'OPE se tiendra le 13 mars 2009.

Comme convenu dans le groupe d'analyse et de suivi et en commission paritaire, puis précisé dans le courrier à la signature de la secrétaire générale du 6 novembre 2008, la phase test se poursuit en 2008-2009 avec l'utilisation du formulaire d'entretien "phase test" en l'attente d'une nouvelle version qui sera proposée courant 2009 par le groupe d'analyse et de suivi. Le nouveau formulaire sera utilisé dès la rentrée 2009-2010.

Les directrices et directeurs d'établissement du primaire sont en mesure de communiquer l'information nécessaire sur les entretiens d'évaluation et de développement aux enseignants. En cas de besoin, la direction générale de l'enseignement primaire et Madame Marie-Hélène Voltolini se tiennent à leur disposition pour les soutenir dans cette démarche. Par ailleurs, comme discuté dans le groupe d'analyse et de suivi, une information générale sera à nouveau donnée à l'ensemble des enseignants dès la rentrée 2009 avec proposition d'une formation qui pourrait s'intituler "être acteur de son entretien d'évaluation et de développement".

Le courrier de la secrétaire générale adressé aux enseignants du primaire et du secondaire le 6 novembre 2008 a également été diffusé aux directrices et directeurs d'établissement et aux directions générales. Chacune et chacun s'attachera à respecter les modalités énoncées dans ce courrier.

La direction générale de l'enseignement primaire analysera les situations individuelles pour lesquelles, à titre exceptionnel et compte tenu de circonstances particulières, il conviendrait de suspendre ou alléger la 2ème année de la phase test. La direction générale pourra

également vous adresser la liste des enseignants du primaire qui participeront à la 2ème année de la phase test.

Compte tenu de l'entrée en fonction récente des directions d'établissements du primaire, un bilan de la mise en place progressive des entretiens d'évaluation et de développement dans l'enseignement primaire sera fait en juin 2009 avec les directrices et directeurs d'établissement. L'organisation sera assurée, en lien avec Madame Marie-Hélène Voltolini, par la direction générale de l'enseignement primaire qui vous en communiquera les résultats.

Nous tenons également à préciser que la mise en place des entretiens d'évaluation et de développement des enseignants se poursuit conformément aux accords entre la délégation du Conseil d'Etat et les associations représentatives du personnel. Plus de cent entretiens d'évaluation et de développement ont été conduits en 2007-2008 dans les sites pilotes de l'enseignement primaire et secondaire. Des bilans ont été établis au printemps 2008 avec les enseignantes et enseignants et les directions des sites pilotes, en présence de certains membres du groupe d'analyse et de suivi qui ont tous été informés et invités à ces séances. La synthèse de ces bilans (annexe) a été remise au groupe de travail en juin 2008. Le temps manquant alors pour finaliser les documents de support et préciser les modalités de mise œuvre, la phase test a été prolongée d'un an à cet effet. La synthèse des bilans a servi de support à chaque membre du groupe de travail lors des 5 séances consacrées à l'amélioration des documents de support. Nous nous inscrivons par conséquent en faux contre l'affirmation que le groupe d'analyse et de suivi ne remplit pas son mandat.

Comme ce fut le cas pour la centaine d'enseignantes et enseignants qui ont déjà été évalués durant la première année de la phase test, les formulaires d'évaluation et de développement, dûment signés, figureront dans le dossier des enseignantes et enseignants concernés. Il peut être utile de préciser que les dossiers RH des collaboratrices et collaborateurs sont strictement confidentiels et ne contiennent que des documents transmis par les personnes concernées et/ou dont elles ont reçu une copie. Chaque enseignant peut consulter son dossier.

A ce propos, nous renouvelons la confirmation qu'aucune décision relative à la carrière de l'enseignante et enseignant n'est prise dans le cadre d'un entretien d'évaluation et de développement. Comme discuté et convenu dans le groupe d'analyse et de suivi, nous formaliserons une disposition qui apportera les dernières précisions nécessaires à ce propos.

En souhaitant que ces précisions, ainsi que le courrier susmentionné de Madame Danièle Jeanrenaud Dokic, soient à même d'apporter les clarifications nécessaires sur cette 2ème année de la phase test des entretiens d'évaluation du personnel enseignant, je vous adresse, Monsieur le Président de la Société pédagogique genevoise, cher Monsieur, mes salutations les meilleures.



Monique Pfister
Directrice

Annexe : Synthèse des remarques effectuées lors des séances de bilan, version du 15.07.2008, transmise aux membres du groupe d'analyse et de suivi par courriel du 18.07.2008 pour la séance du 4.09.2008

Copie : Membres du groupe d'analyse et de suivi
Mme Danièle Jeanrenaud Dokic, directrice générale de l'enseignement primaire
Mme Marianne Frischknecht, secrétaire générale